Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école Le Sentier
tenue le lundi 19 octobre 2026 à 18 h 00

Présences :

Parents :	Personnel :	Public :	Autres :
Sophie Bergeron (parent) Geneviève Foisy (parent) Valérie Marsolais (parent) Christine Turgeon (parent) Laurence Robin-Chabot (parent) Amélie Sincennes (parent) Carolina Alves-Bruni (parent) Lili Ibrahim (parent subs.) Geneviève Ouellet-Gagnon (parent subs.) Marie-Claudia Côté (parent subs) Emilie Bacquet (parent subs.) Olivier Drapeau (parent subs.) Karine Landry (parent subs.) Geneviève Thibeault (parent subs.)	Sophie Chevalier (enseignante) Pascale Giroux (enseignante) Josée Asselin (équipe bienveillance) Sophie Dumontier (directrice)		

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente Valérie Marsolais ouvre l'assemblée. Il est 18h16.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente, madame Valérie Marsolais, fait la lecture de l'ordre du jour. Valérie présente les différents postes qui composent le conseil d'établissement.

Valérie Marsolais est nommée présidente à l'unanimité.

Christine Turgeon est nommée vice-présidente à l'unanimité.

Amélie Sincennes est nommée secrétaire par l'unanimité.

Il est proposé par Karine Landry D'ADOPTER l'ordre de jour tel que présenté.

Adopté

Résolution nº CE-2627-01

3. Adoption et suivi au procès-verbal de la rencontre du 8 septembre 2026

La présidente présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par Laurence Robin-Chabot D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 8 septembre, tel que rédigé.

Adopté

Résolution nº CE-2627-02

3.1. Collations

Suivi de la rencontre du 8 septembre au sujet de la question des collations au préscolaire.

Des parents ont rapporté que, depuis le dernier CE, des commentaires sur les collations continuent à être mentionnés aux élèves du préscolaire sur les aliments offerts en collation et des aliments continuent à être retirés. Un suivi ciblé sera fait par la direction. Si un tel cas se reproduit, le parent est invité à aller voir la direction directement.

3.2. Retour sur projet On bouge après l'école

Reporté à 12.4.

4. Questions du public (boite suggestions)

4.1. Question en lien avec l'offre des arrêts pédagogiques

La direction explique le processus de choix d'activités ainsi que l'attribution de choix d'activité aux élèves. Certains parents ont des questionnements et aimeraient participer. La direction demande de patienter, car elle est en attente des nouvelles balises du MEQ et du CSSMI. Un comité équipe-école est déjà prêt à travailler.

4.2. Proposition d'Alexandra Levac sur une idée de projet-école sur la naturalisation de la cour d'école suite à une conférence à l'UQAM.

Demande le soutien du CE pour considérer ce projet à titre de projet-école.

Idées de financement pour ce projet (ou autre projet), s'il y a lieu : ciné-parc à l'école au printemps et vente de garage/bazar avec tables à louer au printemps. Alexandra Levac se chargera de ces 2 levées de fonds, avec de l'aide.

4.3. Question à savoir s'il ne devrait pas y avoir une durée maximale pour la même présidence ?

La question devra être réfléchie par le CE au moment de revoir les règles de régie interne.

4.4. Question à savoir pourquoi la classe extérieure est-elle si peu utilisée, malgré tout le travail relié au financement qui a été fait.

La cour extérieure est très utilisée au dîner et aux récréations par les élèves en tout temps. Pour l'utilisation à titre de classe magistrale, en début d'année, les élèves ayant besoin d'encadrement, il est plus difficile de déroger à la routine en septembre et octobre. De plus, un problème de guêpes persiste chaque automne à cet endroit. La pédagogie en plein air est très bien instaurée dans l'équipe-enseignante et l'espace est fort utilisé pour déposer du matériel ou s'asseoir pour travailler, mais pas nécessairement dans une optique d'enseignement magistral.

Karine Landry indique que le tableau était brisé et un suivi sera fait pour le réparer.

Il est décidé que la classe extérieure sera nommée le "poly extérieur".

4.5. Question d'éclaircissement au sujet des frais exigés (130$) aux parents du 3e cycle qui s'ajoutent pour les « grands projets »; à quoi sert ce montant qui est plus élevé qu'auparavant et qui n'inclut pas le transport des sorties ?

Ces frais permettent de faire plusieurs sorties (Musée Pointe-à-Callières, Centre des sciences, etc.). Les frais d'autobus et de sortie ont énormément augmenté.

4.6. Question à savoir comment l'offre des arrêts pédagogiques est-elle gérée, car un fournisseur a été déçu que ce soit annulé tardivement.

Les réponses tardives de plusieurs parents font en sorte qu'il est difficile d'acheminer rapidement les réponses aux fournisseurs. De plus, l'équipe-école travaille à offrir une variété d'activités à tous les cycles. Puisque les arrêts pédagogiques, dans leur forme actuelle, seront revus dès l'hiver 2027, le sujet n'est pas discuté largement. Or, il serait souhaitable d'organiser à l'avance l'offre de service (en juin pour l'automne si possible) et aviser clairement les fournisseurs que les réponses arrivent tardivement.

Somme toute, les activités payantes ont été bien populaires malgré les coûts. Sciences en folie a été complet.

5. Membre de la communauté au CÉ

Il est énoncé que si un membre de la communauté qui habite la région souhaite participer au conseil d'établissement à titre de membre du public, cette personne pourrait le faire et les membres du conseil d'établissement ainsi que tous les parents sont invités à diffuser cette information.

6. Règles de régie interne

Les règles doivent être revues annuellement et dans le présent cas, les règles n'ont pas été revues depuis un moment.

Il est recommandé qu'un sous-comité travaille sur le sujet et apporte des recommandations/propositions à la prochaine rencontre du conseil d'établissement de novembre.

Lili et Christine y travailleront d'ici le prochain conseil d'établissement.

7. Déclaration d'intérêt

Valérie, présidente et Sophie Dumontier, directrice, présentent le formulaire de déclaration d'intérêt, expliquent sa raison d'être et demandent à tous les membres de le compléter.

8. Formation obligatoire sur le CÉ

Sophie Dumontier, directrice, présente la formation obligatoire pour les nouveaux membres du Conseil d'établissement et demande aux nouveaux membres d'y participer, en lien avec l'exigence ministérielle. Cinq membres devront la suivre cet automne : Lily, Marie-Claudia, Sophie, Émilie et Pascale. Sophie propose deux moments afin qu'elles puissent la suivre.

9. Retour sur assemblée générale du 29 septembre 2026

Il a été fastidieux d'utiliser un nouveau système de votation le jour même. Il est recommandé de tester et faire approuver par un autre membre du conseil d'établissement que tout fonctionne, en avance pour avoir les bonnes informations à présenter. Prévoir aussi un plan B.

Suggestion de parents pour rendre les assemblées générales plus dynamiques :

- Points de débat, discussion ou interaction pour que les parents participent davantage et y trouvent leur compte.
- Certains parents trouvent que les sujets sont redondants, pourrait-on y aller à l'essentiel ? Oui, mais plusieurs points sont essentiels selon la loi.
- Christine propose de présenter de bons coups vécus à l'école lors des assemblées générales.
- Un sous-comité pour une voir à une refonte des assemblées générales avec des membres du conseil d'établissement et des parents de l'école pourrait devenir un OPP.

10. Suivi des projets (OPP)

10.1. Dîners pizza

Premier dîner pizza le 30 octobre, tous les bénévoles ont été trouvés.

10.2. Produits dérivés à l'effigie de l'école

195$ avec la vente des chandails.

10.3. Vente de sapins 2026 avec Bo-sapin.

Campagne de financement lancée. 4 commandes à ce jour. Les informations ont été acheminées par courriel et le lien de commande sera inséré au prochain Sentier des jours, car un code QR est moins utile puisque plusieurs lisent les courriels sur un téléphone.

10.4. Jardin de la gentillesse

Beaucoup d'aide de la communauté pour la création du jardin de la gentillesse. Des élèves à besoins particuliers d'autres écoles ont peint des roches et d'autres élèves dans un parcours menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé construiront le module en bois pour déposer les pierres.

10.5. Tombola 2026-2027

Aura lieu cette année à Pâques.

Prix du billet à 10$ au lieu de 15$, payable sur Zeffy.

La recherche de commanditaires est lancée.

10.6. Crux en famille

Date retenue : 15 janvier en soirée.

Valérie demande à une autre personne d'aller l'aider, car elle sera absente au Crux pour la soirée. Marie-Claudia y sera et ira une soirée avant avec Valérie pour avoir les informations et marches à suivre, en plus des bénévoles habituels de la soirée au Crux le jour même.

10.7. Comité Engagement

7388 heures au total l'an dernier, ce qui donne une moyenne d'environ 49 heures par famille.

10.8. Comité Vigie Allergie

Une maman commandite l'achat de bonbons d'Halloween et le comité Vigie Allergie vérifiera le contenu.

L'école a par le passé fait le souhait d'éviter les récompenses alimentaires pour diverses raisons, notamment pour que les enfants allergiques ne soient pas exclus et pour limiter la présence de friandises à l'école.

Cependant, l'enseignant de musique (nouveau) a présenté son système d'émulation qui inclut des points et « l'achat » de sucreries. Il est recommandé que le système d'émulation soit maintenu et que pour la première étape, les points permettent d'acheter des surprises autres qu'alimentaires (collants, tatouages, surprises du Dollarama, etc.) et que pour les prochaines étapes, un système différent soit mis en place.

Il est aussi recommandé que lors de l'accueil de nouveaux enseignants et dans le cadre du mentorat de ceux-ci, les politiques de l'école notamment en lien avec les friandises et récompenses soient présentées aux nouveaux membres du personnel pour éviter tout malaise.

10.9. Croque-livres

Il a été clarifié que le croque-livres est la possession de l'école Le Sentier et non de la Ville de Boisbriand. Le croque-livres est moisi, n'est plus utilisable, et doit être remplacé si on en veut un.

Les plans sont accessibles gratuitement et il sera proposé qu'un parent (OPP) se charge de la taille des pièces et du matériel, et qu'ensuite, des élèves choisissent ce projet pour le réaliser.

Il faudrait prévoir de remiser le croque-livres l'hiver pour le préserver à long terme.

10.10. Projets demandes de subventions

Jessica Ranger sera relancée pour voir si elle peut effectuer des subventions. La liste des subventions sera envoyée à tous les membres du CE qui pourraient effectuer des demandes de soumissions.

L'enseignant de musique aimerait avoir de nouveaux xylophones. Il a fourni une soumission à l'école. Geneviève Foisy analysera la soumission.

10.11. Proposition Photos fratrie

Carolina s'est offerte pour organiser le service de photos des fratries en dehors des heures de classe, avec la photographe qui a pris les photos scolaires, Marie-Ève Nagant, Mon petit passeport.

10.12. Demande de projet – Vente de garage

Une maman aimerait organiser une vente de garage, en novembre.

Le conseil d'établissement recommande plutôt de planifier le projet pour le printemps et de travailler de concert avec Alexandra Levac qui propose un projet de financement pour l'école similaire.

Il est entendu par le conseil d'établissement que l'organisation d'une vente de garage représente un projet de trop grande envergure pour des élèves, peu importe le niveau.

10.13. Levée de fonds avec Pure

Laurence propose d'organiser une campagne de financement avec la compagnie québécoise de produits Pure. Elle fera le contact avec l'entreprise.

Il serait intéressant de voir si cette campagne de financement peut prendre forme au printemps pour étaler les dépenses et la sollicitation de nos milieux.

10.14. Levée de fonds avec Shape-it

Valérie propose de voir si on est intéressés à aller de l'avant avec une levée de fonds avec un monsieur qui habite Boisbriand et qui fabrique le jeu Shape-it.

10.15. Levée de fonds proposée par une élève, en guise de projet

L'élève souhaite organiser une soirée cinéma à l'école pour les élèves du premier cycle, qui sera un projet d'élève du premier cycle, assistée de sa maman.

Valérie propose de voir si les parents/élèves du premier cycle seraient intéressés à participer dans un premier temps.

10.16. Projet soirée cinéma pour le 1er cycle

Pascale présente le projet d'une élève de sa classe d'organiser une soirée cinéma un samedi de novembre. Les profits seraient remis à l'école. Les membres du conseil sont d'accord.

11. Projet-école

11.1. Tableau classe extérieure

Il manque de nouvelles pièces brisées pour le tableau du poly extérieur. Celles-ci ont été commandées. Il est souhaitable que le cadenas à venir en soit un à numéros.

11.2. Voile ombrage

Sera retirée cette semaine pour l'hiver par l'entreprise de fabrication (remisée et nettoyée). Sophie Dumontier vérifiera si le montant chargé est bien celui annoncé lors de la signature du contrat au printemps 2026.

11.3. Prochain projet-école

Point reporté. Demande de réflexion.

12. Décisions

12.1. Activités étudiantes / Tableau des sorties

Le tableau des activités a été bonifié avec les activités qui ne nécessitent pas une approbation du conseil d'établissement, mais qui sont intéressantes à comptabiliser en lien avec le projet éducatif.

Toutes les activités présentées sont approuvées par le conseil d'établissement.

Adopté

Résolution nº CE-2627-03

12.2. Tableau de planification des contenus obligatoires

Sophie Dumontier présente le tableau qui regroupe l'ensemble des contenus obligatoires et la manière de les aborder à chaque cycle (COSP, éducation à la sexualité, compétences socioémotives). Le conseil d'établissement approuve le contenu.

Adopté

Résolution nº CE-2627-04

12.3. Bilan CÉ 2025-2026

Le bilan annuel du CE a été fait par Sophie Dumontier, déposé et approuvé.

12.4. Projet On bouge après l'école

À noter que certains membres se sont retirés par conflit d'intérêts.

Les services offerts par On bouge sont fort appréciés par les élèves utilisateurs et leurs parents. Le service rend la vie plus facile aux utilisateurs qui se déplacent moins et le sentiment d'appartenance des élèves est augmenté par ce service sur place.

On bouge offre actuellement des services 4 soirs/semaine (lundi au jeudi) à l'intérieur et à l'extérieur de l'école (dans la cour).

La position particulière du parent propriétaire de On bouge (Mark), qui est également membre du personnel de l'école est soulignée et il est unanime que cette posture rend mal à l'aise la majorité des membres du conseil d'établissement. Les différents rôles et responsabilités peuvent être confondants. Sophie Dumontier indique qu'une rencontre de régulation à cet effet a été faite et que le tout a été clarifié.

Pour le moment, comme il s'agit d'un projet pilote, l'entreprise On bouge ne paie pas de frais de location de gymnase ou pour l'utilisation du matériel de l'école.

Il est recommandé, afin de permettre à l'entreprise de prendre son envol, de garder le statu quo pour l'année en cours en ce qui a trait aux frais de location du gymnase et du matériel sportif du gymnase, mais d'envisager l'usage d'un contrat de service parascolaire pour l'an prochain, tel que suggéré par les services juridiques du

Centre de services scolaire. Ainsi, l'entreprise On bouge et l'école le Sentier seraient mieux protégés et les particularités de l'entente seraient plus claires et notées.

Pour l'an prochain, il est recommandé que l'entreprise On bouge n'ait plus accès au matériel de l'école étant donné que ce matériel est dispendieux et fragile et qu'il est difficile de restreindre l'accès à ce matériel aux élèves utilisateurs du service On bouge versus des élèves autres qui sont dans la cour d'école ou d'autres enfants du quartier ne fréquentant pas l'école et qui sont dans le parc-école après les heures de classe.

De plus, il est recommandé de restreindre la circulation dans l'école aux zones d'On bouge (gymnase, cour d'école et local de musique).

L'entreprise On bouge demande s'il y a ouverture à ce qu'ils augmentent le nombre d'élèves fréquentant le service en cours d'année scolaire. Étant donné que l'année scolaire est entamée et que d'accepter plus d'élèves fréquentant les services de garde affiliés à l'école pourrait mettre en péril ces collaborations précieuses (désorganisation de leur service, coûts supplémentaires), il est demandé qu'aucun enfant fréquentant un service de garde ne puisse s'ajouter au parascolaire.

Cependant, des élèves marcheurs ou non inscrits aux services de garde pourraient s'ajouter à On bouge au cours de la présente année scolaire. Il est recommandé que pour 2027-2028, l'entreprise On bouge présente son offre de service au printemps précédent la rentrée, comme les services de garde, afin que les parents puissent effectuer un choix éclairé en ce qui a trait à l'inscription ou non au service de garde, considérant l'offre mieux établie de On bouge.

Mark et Gonzalo ont demandé des informations à Sophie Dumontier sur les démarches afin d'obtenir du financement additionnel. Le conseil d'établissement recommande que les propriétaires de l'entreprise effectuent leurs recherches et démarches seuls, auprès du Centre de services scolaire ou du Ministère, comme toute entreprise indépendante et pour éviter les conflits d'intérêts.

12.5. Ponctualité et changements de fin de journée

Présentation du document *Procédure de changement de routine* (départs hâtifs, retards, etc.).

Carolina fera un aide-mémoire pour les parents, avec l'aide de l'intelligence artificielle.

Il est envisagé qu'après un 3e avis de retards fréquents, la direction rencontre les parents concernés pour identifier des situations possiblement problématiques. L'accompagnement par une TES est aussi envisagée afin d'accompagner dans la bienveillance ces familles et aider à la recherche de solutions.

12.6. Sports le samedi

L'entreprise On bouge souhaite offrir un service de sports de raquette le samedi de 10h à 11h15 aux élèves volontaires.

Le conseil d'établissement recommande d'accepter cette proposition à la condition que l'entreprise On bouge assume les frais de location de gymnase de l'école Le Sentier pour organisme lucratif et que l'entreprise fournisse le matériel (raquettes, filets, moineaux) et que l'école fournisse uniquement les poteaux de métal.

L'entreprise pourra donc organiser l'activité selon son gré et charger les frais requis puisque l'entreprise louera le gymnase comme toute autre entreprise n'ayant aucun lien avec l'école.

12.7. Photos scolaires

Une nouvelle maman du Sentier qui est photographe aimerait proposer ses services. Nous avons déjà une entente pour 2 ans avec Mon petit passeport. Il est recommandé qu'à la fin de l'entente avec Mon petit passeport, cette maman fasse une offre de service et le conseil d'établissement en tiendra compte.

13. Information

13.1. Enseignants

La rentrée se déroule bien.

Des demandes de coéducation non comblées sont toujours présentes.

Le personnel enseignant remarque de plus en plus de défis langagiers chez les élèves.

Demande que les enfants du personnel enseignant qui habitent le territoire soient admis en priorité après la fratrie et avant la pige. Le CSSMI a entendu la demande, mais les procédures seront revues l'an prochain.

13.2. Déléguée au comité de parents

Personne n'a pu participer à la première rencontre en raison de l'invitation tardive.

13.3. Représentant REPAQ

Stéphanie Juteau est la représentante REPAQ (avec d'autres parents). Il est suggéré qu'un membre du conseil d'établissement fasse le pont avec Stéphanie Juteau pour avoir le suivi des informations au conseil d'établissement.

Karine Landry sera cette personne qui fera le relais et informera Stéphanie Juteau que s'il y a des informations ou invitations, elle peut les faire suivre à Sophie Dumontier pour l'intégrer au Sentier des jours.

13.4. Conseil d'établissement

13.4.1. Projet éducatif – Bilan et prochaines étapes (Bilan 2023-2027 et création du nouveau 2027-2031)

Point reporté à la prochaine rencontre.

13.5. Direction

13.5.1. Clientèle 2026-2027 : 248 élèves au total, dont 7 en soutien langagier et 10 en difficultés d'apprentissage.

13.5.2. Bilan financier 2025-2026

Présentation du bilan financier et de la reddition de comptes des fonds à destination spéciale.

13.5.3. Membres du personnel

Élise a pris la charge du groupe 933 (classe multi).

Nouvelle employée d'entretien de soir (Stéphanie)

Bruno, enseignant d'éducation physique, a pris sa retraite. Valérie propose de lui acheminer une carte géante de la part des élèves ou une boîte pour recueillir des cartes et dessins d'élèves ou parents.

14. Levée de l'assemblée

La présidente, madame Valérie Marsolais, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Geneviève Thibault DE LEVER la séance à 10 h 08.

Adopté

Résolution nº CÉ-2627-05

La présidente
Valérie Marsolais

La directrice
Sophie Dumontier

La secrétaire

Amélie Sincennes